

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 75 (1983)
Heft: 3-4

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Liberté, égalité, sororité

Lorsqu'une porte est fermée par trois serrures, il ne sert pas à grand'chose de ne se concentrer que sur l'une d'entre elles. Chacune est essentielle et bloque le passage. L'avons-nous assez répété, lors de la campagne précédant la votation sur l'égalité des droits entre hommes et femmes! La situation de la femme dans la famille influence sa position dans le monde du travail; et réciproquement. L'école détermine différemment, pour les garçons et les filles, les possibilités de choix professionnels; et les perspectives de «carrière» des femmes, même si elles ne sont que bégaiement du passé et ne correspondent plus à leur avenir probable, justifie le type d'éducation et l'instruction qu'elles reçoivent.

Lorsqu'il s'agit de décider qui va gagner la vie d'une famille, il n'est pas indifférent que les salaires masculins soient plus élevés que les salaires féminins; et l'argument du mari chargé de l'entretien des siens n'écrase-t-il pas les rémunérations des femmes? Ce renvoi permanent d'une sphère à l'autre (famille, éducation, travail) est ressenti de plus en plus fortement comme un cercle vicieux, réducteur de liberté. Il entrave aussi les hommes, eux aussi contraints dans un rôle qu'ils n'ont pas choisi. Et qu'ils subissent le plus souvent sans oser imaginer autre chose. Une mutilation ne fait pas toujours mal. Elle n'en reste pas moins mutilante.

A cela s'ajoute le fait que, de tout temps, le modèle du partage des rôles féminins et masculins auquel se réfère, implicitement ou explicitement, le traitement inégal des garçons et des filles, des hommes et des femmes, n'a jamais été le lot de toutes les familles. Il a toujours reposé sur les conditions matérielles de la classe moyenne, rêve hors de portée de nombreux travailleurs, trop mal payés pour entretenir une famille avec un seul salaire. Il a toujours nié qu'une moitié des femmes en âge de travailler ont une activité professionnelle. Il a toujours considéré la mère chef de famille (veuve, divorcée, célibataire avec enfant) comme un cas anormal, voire un scandale. A elle de se débrouiller dans un monde qui ne l'avait pas prévue.

Le lien entre la famille, l'éducation et le travail présente encore un autre aspect, plus fondamental. Il doit assurer la survie d'une société inégalitaire, hiérarchique et élitare. Inégalitaire, elle l'est d'abord sur le plan matériel, et la généralisation de quelques biens de consommation durables, comme la voiture, le frigo et la télé, n'y change rien! Hiérarchique, elle l'est sur le plan du pouvoir et le système démocratique s'en accomode fort bien, lorsqu'il n'a pas pour fonction de le camoufler ou de le légitimer. Elitaire, elle l'est car ce n'est que très rarement que l'individu-